

# COVID-19 : Matériel requis pour les entreprises

## Matériel requis selon les besoins du milieu de travail

- Désinfectant pour les mains (solution hydro-alcoolique 60% ou plus)
- Station de lavage des mains
- Barrières physiques Covid-19
- Nettoyants pour surfaces
- Désinfectants pour surfaces (approuvés par Santé Canada avec numéro DIN ou solution d'eau de javel commercial dilué à 1 partie d'eau de javel pour 50 parties d'eau)
- Autocollants de signalisation Covid-19
- Mouchoirs jetables
- Poubelles sans contact
- Casier de rangement pour les équipements de protection individuelle

## Équipements de protection individuelle (ÉPI)

- Masque dont l'efficacité est reconnue contre le SRAS CoV-2/Covid19 par la CNESST. Les masques reconnus par la CNESST sont des masques de qualité qui satisfont à une des normes suivantes (le numéro est habituellement inscrit sur la boîte):
  - ASTM F2100 (niveau 1, 2 ou 3);
  - EN14683 type IIR;
  - BNQ 1922-900;
  - NIOSH 42 CFR part 84 (ex. : masque N95 jetable)
- Protection oculaire : (visière ou lunettes de protection)
- Gants de protection pour la désinfection des surfaces
- Gants médicaux pour intervention auprès d'un travailleur symptomatique
- Survêtement (si requis pour le milieu)

Note : les équipements de protection individuelle doivent être fournis gratuitement par l'employeur (Règlement sur la santé et la sécurité du travail art. 45)